

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01879

Numéro SIREN : 891 609 760

Nom ou dénomination : 100 % COIFFEURS

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2023 sous le numéro de dépôt 278

COMPTES ANNUELS // 2021

Période du 13/11/2020 au 31/12/2021

SAS 100% COIFFEURS

733 Route Blanche
01170 SEGNY

APE : 4669C
Siret : 89160976000014

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or a similar letter.

FIDEXOR

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre de LYON

13 Chemin du Levant

01210 FERNEY-VOLTAIRE

Tél : 04.50.40.52.30

Courriel : fidexor@safidexor.com



Sommaire

ETATS FISCAUX	2
ANNEXE	5
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	7
Notes sur le compte de résultat	9

ETATS FISCAUX

Formulaire obligatoire (article 302 septies)
A bis du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS 100% COIFFEURS					Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise 733 Route Blanche 01170 SEGNY						
Numéro SIRET* 8 9 1 6 0 9 7 6 0 0 0 0 1 4						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 14 Durée de l'exercice précédent*					Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
	{ Fonds commercial* Autres*		010	012		
			014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042		
			044	048		
	Total I (5)					
	STOCKS		Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
			Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	070	
		Autres* (3)		072	1 039 074	1 039
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	4 086	4	
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	1 043 098	1 043	
	Total général (I + II)		110	1 043 112	1 043	
	PASSIF					Exercice N NET 1
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120 1 000
		Écarts de réévaluation				124
Réserve légale				126		
Réserves réglementées*				130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)				131) 132		
Report à nouveau				134		
Résultat de l'exercice				136 (2 931)		
Provisions réglementées				140		
Total I				142 (1 931)		
Provisions pour risques et charges				Total II 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166 2 340	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169 635) 172 635	
	Produits constatés d'avance				174	
Total III				176 2 975		
Total général (I + II + III)					180 1 043	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	12 071
	Production vendue	biens et livraisons	215	214	
		services* intracommunautaires	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232		12 072
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	11 283
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 720
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243)	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259)	262	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260)		
		Total des charges d'exploitation (II)	264		15 003
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 931)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280		
	Produits exceptionnels	(IV)	290		
	Charges financières	(V)	294		
	Charges exceptionnelles (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347)	300	
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D))	348)	(VI)	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(2 931)
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312		314 2 931
Réintérégations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des apports d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
				997	
				342	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)	986	ZFU (44. <i>octies A</i>)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexies A</i>)	989	
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quindecies</i>)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 <i>duodecies</i>)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. <i>quaterdecies</i>)	345	Zone de développement prioritaire (44. <i>septdecies</i>)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)	992			
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies C</i>)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies</i>)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies D</i>)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies A</i>)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies F</i>)	990	
Déficits	Dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies B</i>)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 <i>decies G</i>)	649	
			Déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 <i>decies E</i>)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354 2 931
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356	
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372 2 931

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 100% COIFFEURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 044 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 931 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 13/11/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, au règlement de la même autorité n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

Les activités de la société ont été préservées des conséquences de la crise sanitaire Covid-19 sur cet exercice. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la bases de la continuité.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 039	1 039	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 039	1 039	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340	2 340		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	635	635		
Produits constatés d'avance				
Total	2 975	2 975		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	635			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 340
Total	2 340

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Autres produits

**100% COIFFEURS
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 733, route Blanche
01170 SEGNY**

RCS BOURG-EN-BRESSE 891 609 760

**APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice de 2.931,05 Euros en totalité au compte « Report à nouveau - Solde débiteur », à créer.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 2.931,05 Euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à nouveau - Solde débiteur », à créer.

**Madame Ingrid PEREIRA,
Présidente.**

